

Les peuples autochtones du Cambodge comprennent approximativement 20 groupes différents¹. La taille de la population autochtone n'est pas connue mais 1.34 % de la population totale ou 179,000 personnes environ ont déclaré une langue autochtone comme langue maternelle dans le recensement de 2008.²

La Constitution cambodgienne de 1993 garantie à tous les citoyens les mêmes droits, « *sans égard pour la race, la couleur, le sexe, la langue ou les croyances religieuses* » ou autre distinction. Dans les années récentes, le gouvernement cambodgien a fait référence aux peuples autochtones (littéralement les peuples minoritaires autochtones) dans diverses lois et politiques. Celles-ci incluent la Loi sur la terre de 2001, la loi forestière de 2002, la politique nationale sur le développement des minorités autochtones de 2009, la politique sur l'enregistrement et le droit des communautés autochtones d'utiliser la terre au Cambodge de 2009 et le Sous-décret sur les procédures d'enregistrement des territoires des communautés autochtones, entre autres.

Droits aux terres et aux ressources

La loi cambodgienne sur la terre de 2001 inclut des dispositions sur le titre collectif des communautés autochtones sur la terre et définit les communautés autochtones. Les terres qui peuvent être couvertes par des titres communs des communautés autochtones incluent la terre résidentielle, la terre sur lesquelles la communauté pratique une agriculture traditionnelle, et la terre réservée à la « culture itinérante »³. Le Sous décret sur les procédures d'enregistrement des territoires des communautés autochtones de 2009 précise que le territoire réservé est celui que la communauté cultivait antérieurement et que pas plus qu'un total de sept hectares de forêts sacrées et de sept hectares de forêts - cimetières ne peuvent être inclus dans un titre collectif. Les communautés doivent être enregistrées par le Ministère de l'Intérieur avant de pouvoir bénéficier d'un titre commun sur la terre. Une circulaire de 2009 définit l'identification des communautés autochtones, réalisée par le Ministère du développement rural, comme la première étape de l'enregistrement (recensement) du territoire autochtone.⁴

En 2010, une communauté autochtone s'est vue octroyer un titre collectif pour la première fois. Le classement du territoire de deux communautés a tellement été changé que les titres pouvaient être accordés. Dix-sept autres communautés autochtones ont été enregistrées comme entités légales par le

Ministère de l'Intérieur, et 31 autres ont été identifiées comme autochtones par le Ministère du développement rural.⁵



Accaparement de terres

La protection des droits territoriaux des peuples autochtones est encore, cependant, largement inadéquate. La grande affaire de l'appropriation de terre par la femme du politicien senior cambodgien dans le village de Kong Yu, province de Ratanakiri, demeure irrésolue après de nombreuses années.⁶ L'appropriation de terre impliquant des territoires autochtones continue. Des développements de grande envergure continuent d'avoir des impacts dévastateurs sur les peuples autochtones ; ces développements incluent des sites de plantation, des sites touristiques, des mines, des constructions de barrages hydroélectriques et de routes. Il n'y a généralement pas eu de consultation significative des peuples autochtones pendant la prise de décision, ni de consentement libre, préalable et éclairé recueilli.⁷

Durant les dernières décennies, le gouvernement cambodgien a octroyé un nombre important de concessions économiques de terres pour le caoutchouc, les pins, le maïs et autres plantations sur les territoires autochtones. Un rapport des Nations Unis de 2007 a précisé que « *l'aliénation des territoires autochtones à travers l'octroi de concessions sape la capacité des communautés autochtones à faire enregistrer la propriété collective de leurs terres traditionnelles, et à faire application des droits fonciers qu'ils détiennent en vertu de la loi sur la terre* ». ⁸ Les communautés autochtones ont perdu des forêts (incluant des forêts sacrées), d'autres sites sacrés, des territoires agricoles, des territoires résidentiels et autres territoires. En 2009, le gouvernement cambodgien a autorisé l'octroi de 100,000 hectares de terre à des compagnies vietnamiennes pour des plantations de caoutchoucs.⁹ Les terres étaient situées originellement sur un territoire autochtone. Pendant l'année 2010, une compagnie vietnamienne a continué à développer une plantation de caoutchouc et d'autres ont commencé à développer d'autres plantations dans la zone forestière de Prey Long, la plus grande zone de forêt tropicale humide intacte en Asie du Sud Est, et d'une importance majeure pour le peuple Kui.¹⁰

Le développement d'autres concessions accordées dans les années précédentes, continue, et de nouvelles concessions ont été allouées dans de nombreuses autres zones du pays dans lesquelles vivent des peuples autochtones. Le gouvernement a été clair quant au fait qu'il considère que les plantations d'arbres sont vouées à devenir des forêts¹¹, ainsi les forêts peuvent être converties en plantation sans que des mesures de changement officiel du statut de forêt protégée ne soient nécessaires.

En 2010, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale s'est déclaré préoccupé par les « *rapports sur l'octroi rapide de concessions sur le territoire traditionnellement occupé par les peuples autochtones, sans aucune considération, ni épuisement des procédures prévues à cet effet par la loi sur la terre et les décret d'application de celle-ci* ». Il recommande que

l'État développe des mesures de protection appropriées, comme un délai dans la délivrance de la concession de territoires inhabités par des communautés autochtones qui ont présenté une requête pour être légalement enregistrées dans le but d'obtenir leurs titres fonciers jusqu'à ce que l'affaire relative au titre collectif sur le territoire et aux droits des peuples autochtones à la propriété, au développement, au contrôle et à l'usage de leur territoire où a lieu l'affaire, n'ait été évaluée et déterminée, et une fois la consultation faite et le consentement informé des peuples autochtones recueilli.¹²

Industries extractives

Les opérations minières et d'exploration continuent de menacer les territoires dans lesquelles vivent les peuples autochtones. Dans la province de Preah Vihear, les communautés autochtones et non autochtones ont fait des efforts pour résister à la compagnie minière qui a étendu ses opérations d'extraction de l'or et stoppé les mines artisanales et l'orpaillage par les communautés locales.

Barrages hydroélectriques

Depuis plus d'une décennie, les peuples autochtones du nord est du Cambodge ont souffert des impacts non mitigés et non compensés en aval des barrages hydroélectriques localisés au Vietnam, et ce malgré des appels suivis des communautés affectées pour y remédier.¹³ La construction de barrage prévue sur le courant principal de la rivière Mekong et ses affluents au Laos auront un impact significatif sur la pêche au Cambodge. En septembre, le barrage Xayaburi de 1,260 MW dans le nord du Laos est devenu le premier barrage sur le courant principal de la rivière Mekong en aval de la Chine à impliquer un mécanisme de prise de décision régionale.¹⁴ Il y a eu des discussions sur le barrage du courant principal de la rivière Mekong en aval de la Chine depuis plusieurs années mais c'est la première fois que tous les barrages du courant principal ont atteint ce stade avancé. Si c'est accepté, il est probable que d'autres plans de barrages sur le Mekong seront aussi approuvés.

Le gouvernement cambodgien a aussi continué à impulser le développement de nombreux barrages hydroélectriques au sein du Cambodge. Beaucoup de ces projets vont affecter de manière disproportionnée le territoire des peuples autochtones en appauvrissant les ressources naturelles dont ils dépendent. Dans le sud ouest du Cambodge, la construction a commencé par le barrage Stung Atay de 110 MW¹⁵ et le barrage Stung Tatay de 246 MW¹⁶, et en 2010 le gouvernement aurait signé un protocole d'accord pour une nouvelle étude de faisabilité d'un barrage Stung Cheay Areng de 108 MW¹⁷. La

construction de ces trois barrages va entraîner des déplacements de peuples autochtones. Il y a déjà eu un afflux de travailleurs chinois et beaucoup de personnes non autochtones sont attendues. Dans le nord est, le gouvernement cambodgien a aussi signé des Memoremundum of Understanding (MOU) pour des études de faisabilité de deux barrages situés sur le courant principal du Mekong, le barrage Sambor de 460 ou 2600 MW dans la province de Kratie¹⁸ et le barrage Stung Treng de 980 MW¹⁹. Ces barrages impliqueraient ensemble le déplacement de plus de 29,000 personnes (beaucoup d'entre eux autochtones) et auraient un impact sur des millions de Cambodgiens.²⁰ L'évaluation de l'impact environnemental du barrage Lower Sesan II de 400 MW a été approuvé en décembre 2009, en dépit de la protestation des communautés locales contre la construction du barrage.²¹

Les revendications des peuples autochtones, particulièrement autour des droits à la terre et aux ressources naturelles, a continué d'augmenter en 2010. Cependant, ces actions ont fait face à de l'intimidation. Selon un rapport de la société civil,

Lorsque les communautés ont cherché à engager des procédures légales contre leur gouvernement, quels ont été les résultats? Pour résumer, la recherche montre que, alors qu'il y avait quelques essais superficiels pour répondre aux problèmes soulevés dans ces plaintes, la grande majorité des communautés qui se sont plaintes en 2009 n'ont vu ni améliorations, ni offre de solutions alternatives pour alléger leur situation critique. A la place, beaucoup ont expérimenté l'augmentation des menaces, de l'intimidation, de l'appropriation de leurs terres et plus de concessions de celles-ci.²²

Le Programme national pour les forêts (NFP = National Forest Program) inclut la REDD (Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et aux dégradations des forêts), un mécanisme pour subventionner la protection de la forêt via les marchés ou fonds de carbone.²³ Le gouvernement a développé une plan directeur pour élaborer une stratégie et politique pour la REDD, et des études de faisabilité ont été réalisées pour les projets du REDD dans les zones autochtones.

Média et accès à l'information

En 2010, les consultations des peuples autochtones dans quatre provinces ont révélé que les peuples autochtones ont un accès réduit aux médias et informations indépendants concernant leurs besoins. La plupart des médias ne sont pas en langage autochtone, ce qui désavantage de manière disproportionnée les femmes et les aînés (ce qui inclut les chefs traditionnels).

Dans la province de Ratanakiri, un service a été établi dans la station de radio du gouvernement provincial pour fournir l'information en langues autochtones mais le service est limité et l'information sur des problématiques intéressantes des communautés est généralement inadéquate.

Education

En 2010, un rapport de l'UNESCO dresse un portrait de projets concernant l'éducation des enfants autochtones dans les provinces de Ratanakiri et de Mondulakiri²⁴, et un certain nombre d'initiatives d'éducation bilingue a également été engagé. Le département d'éducation de Ratanakiri a maintenant son propre programme non formel d'éducation bilingue. Le Ministère d'éducation, de la jeunesse et des sports (MEJS) gère et implante un projet pilote d'éducation bilingue dans 30 écoles primaires dans trois provinces du nord est, suivant un modèle qui a été développé par des organisations non gouvernementales internationales. En 2010, le MEJS a approuvé les lignes directrices pour une éducation bilingue au Cambodge, qui sera développée en 2011. Les lignes directrices limitent l'enseignement officiel dans la langue maternelle du niveau 1 jusqu'au niveau 3 seulement mais assure une base légale à l'enseignement officiel bilingue.²⁵ Les étudiants autochtones continuent à affronter l'épreuve importante que représente la poursuite d'une formation universitaire, quoique la politique nationale sur le développement des minorités autochtones appellent à un support pour l'éducation à un niveau universitaire des étudiants autochtones.

Santé

Les difficultés rencontrées par les peuples autochtones cambodgiens se reflètent dans le statut de leur santé. Ils ont un risque élevé de maladie et ont moins accès aux services de santé de qualité que les autres. L'enquête sur la démocratie et la santé au Cambodge de 2005 a mis en exergue le fait que, dans les provinces qui ont le plus grand nombre de peuples autochtones (Ratanakiri et Mondulakiri), le taux de mortalité infantile (sur une année) et des enfants de moins de cinq ans était deux fois supérieur à celui du reste du Cambodge, et trois fois plus élevé que dans le Phnom Penh²⁶. Un document récent du UNDP relatif au quatrième des Objectif du Développement du Millénaire (réduire la mortalité infantile) montre les disparités marquées entre les provinces, les provinces peuplées majoritairement par des populations autochtones montrant un progrès clairement moins élevé que dans le reste du pays.²⁷ La politique du gouvernement sur la participation des communautés dans les systèmes de santé apporte un mécanisme avec lequel la responsabilité des fournisseurs de services de santé pourrait être améliorée.

La société civile autochtone

Les peuples autochtones cambodgiens reconnaissent de plus en plus l'utilité (la pertinence) du terme «autochtones» et l'utilisent pour se définir eux-mêmes. Un nombre grandissant de peuples autochtones cambodgiens sont familiarisés avec le mouvement international des peuples autochtones.²⁸

Les Membres actifs des droits autochtones/ Indigenous Rights Active Members (IRAM), un large réseau national de professionnel autochtone, s'est focalisée sur la prise de conscience croissante et les revendications des peuples autochtones sur leurs droits à la terre et aux ressources naturelles et aide les communautés autochtones à gagner une reconnaissance légale. L'Association des jeunes autochtones cambodgien / Cambodian Indigenous Youth Association (CIYA) vise à mobiliser et construire la capacité des jeunes autochtones à travailler pour les communautés autochtones ; ils ont réalisé des activités comme des recherches critiques, ont facilité les dialogues dans la communauté et ont organisé le jour des peuples autochtones et un forum des peuples autochtones.

Notes

¹ La politique nationale sur le développement des minorités autochtones, par exemple, identifie 24 groupes autochtones. Politique nationale sur le développement des minorités autochtones, 2009.

² Rapport national sur les résultats finaux de la population du Cambodge de 2008 (résumé).

³ Loi sur la terre (2001).

⁴ Circulaire sur les procédures et méthodes pour l'implantation de la politique national sur le développement et l'identification des communautés autochtones (2009).

⁵ Brève mise à jour des progrès dans l'enregistrement des IC comme entité légales jusqu'en décembre 2010, OIT.

⁶ Organisation non gouvernementale Forum sur le Cambodge, 2010. Les droits des peuples autochtones au Cambodge : rapport pour le Comité des Nations Unis pour l'élimination de la discrimination raciale, 76ème session. Forum d'ONG en association avec le pacte des peuples autochtones en Asie, Mars 2001. Voir également Le monde autochtone 2008, 2009, 2010.

⁷ Ibid

⁸ Concessions des terres au Cambodge : un perspective des droits de l'Homme. Représentant spécial du Secrétariat général pour les droits humains au Cambodge, p.1.

⁹ Kunmakara May, 2009 : Cambodge, Vietnam ink deal of rubber

¹⁰ Lang, Chris, 2009: La forêt tropicale préservée est «comme la vie elle-même» pour les communautés locales». Bulletin WRM. Issue 142

¹¹ Document cadre de la stratégie nationale applicable au forêt cambodgienne. Décembre 2009.

¹² Rapport CERD.

[http://daccess-dds-](http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G10/415/54/PDF/G1041554.pdf?OpenElement)

[ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G10/415/54/PDF/G1041554.pdf?OpenElement](http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G10/415/54/PDF/G1041554.pdf?OpenElement)

- ¹³ Voir, par exemple le Forum des ONG sur l'«Les conséquences du barrage vietnamien de la rivière Se San sur la vie au Cambodge et leurs effets en droit international» (2005).
- ¹⁴ «MRC (Mekong River Commission : la commission «rivière Mekong») reçoit la première notification du projet sur le Mekong, parution de MRC média».
- ¹⁵ Evaluation initiale de l'impact environnemental et social (EIES) Rapport sur le projet hydroélectricité de Atay dans le district Veal Veng, province de Pursat, par les consultants SAWAC pour le développement (Juillet 2008).
- ¹⁶ «Le travail commencera avec le barrage Koh Kong cette semaine», The Cambodia Daily, 1er Avril 2010.
- ¹⁷ «Le Cambodge a signé le protocole d'accord du projet d'hydroélectricité de 53.2 billion», Jian Hua Daily, 5 novembre 2010.
- ¹⁸ «Les chinois pour étudier quatre barrages» Phnom Penh Post, 7 novembre 2010.
- ¹⁹ « Le gouvernement octroie un contrat à la société VN pour un barrage de 2 billion de dollars», Phnom Penh Post, 18 Mars 2010.
- ²⁰ La mer pour l'hydroélectricité sur le courant principal de la rivière Mekong, MRC. <http://www.mrcmekong.org/ish/SEA/SEA-Main-Final-Report.pdf>
- ²¹ Baird, Ian G., 2009: Meilleures pratiques pour financer et implanter les barrages de grande envergure : l'affaire de la planification du projet 2 d'hydroélectricité en aval du fleuve Sesan dans le nord est du Cambodge. La Coalition des rivières du Cambodge, Phnom Penh.
- ²² Cambodian Human Rights Action Committee and Housing Right Task Force, 2010, Still Losing Ground: Evictions and intimidation in Cambodia, CHRAC and HTRF 2010, p.1.
- ²³ Cambodia's National Forest Programme strategic framework document. December 2009. <http://www.twgfe.org/nfp/Docs/Publication/Living%20NFP%20document/NFP%20Doc%20Printing.pdf>
- ²⁴ Education for All Global Monitoring Report 2010. <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001866/186606e.pdf>
- ²⁵ Guidelines on Implementation of Bilingual Education Programs for Indigenous Children in Highland Provinces, 2010.
- ²⁶ <http://www.measuredhs.com/pubs/pdf/FR185/FR185%5BNov-11-2008%5D.pdf>
- ²⁷ UNDP, Phnom Penh. Current Status of Cambodian Millennium Development Goals (CMDG), Draft Power Point document, September 19, 2010
- ²⁸ Voir Baird, Ian G., 2011: The construction of "indigenous peoples" in Cambodia, pp. 155-176. In *Alterities in Asia: reflections on identity and realism*, ed. Leong Yew. Routledge, London and New York

Cet article a été préparé par un groupe de personnes travaillant en relation avec les peuples autochtones au Cambodge

*Source : IWGIA Indigenous World 2011.
Traduction pour le GITPA par Zoé Boirin-Fargues*